

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 84

Artikel: Un musée maçonnique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fillette s'approche du dernier, et passant sa petite main dans son épaisse cri-nière :

— Heureuse et bénie soit celle que tu vas porter, gentil cheval, dit elle en étouffant un soupir...

— Ainsi soit il, ajoute le baron.

Et enlevant Paquerette dans ses bras, il la met en selle.

— Voici votre dame et la mienne ; sa-luez-là, dit-il en se découvrant respectueusement devant la pauvre défailante.

Et de toutes parts les acclamations montent vers le ciel.

— Vivent à jamais nos seigneurs ! Noël !

— Noël et Paquerette !

— Ils ont raison d'unir ainsi nos noms, ma mie, et je suis réellement votre Noël, ma Paquerette, car vous m'avez fait ce que je suis.

Et le jour de Pâques fleuries, au milieu du peuple en liesse, Noël et Paquerette furent unis, sous le regard bienveillant de Mgr Saint-Prix, dont ils réalisaient ainsi la prophétie :

« Quand avril et décembre ne feront plus qu'un. »

Arthur DOURLIAC.

Un Musée Maçonique

Paris possède un nouveau centre d'éducation. Il pourra étudier désormais, comme le cadavre humain à l'école pratique, la Maçonnerie. On la connaît dans ses œuvres ; on l'ignore encore généralement dans ses origines, dans son rôle aux heures de profonde convulsion, dans son symbolisme et dans son rituel. Fille du mystère et des ténèbres, elle s'est, à dessein, dissimulée pour être plus puissante et se laisser croire plus redoutable. Alliés et adversaires l'ont ennuagée dans la légende. L'Association anti-maçonique ouvre toutes grandes les portes du Temple, et nous initie à la fois à la science savante de ses manœuvres et à la drôlerie surannée de ses parodies.

L'abbé Tourmentin s'est mis en tête de faire connaître la secte maçonique, en historien qui n'argumente que sur des preuves, des faits et des documents.

Ces documents palpables, authentiques et convaincants, base de sa propagande, sont réunis aujourd'hui, en assez grand nombre pour constituer le plus curieux musée qui se puisse voir. La maçonnerie elle-même s'y raconte dans ses insignes, dans ses formules, dans ses brevets, dans tout un rituel dont l'obscurité voulue cède à la ténacité savante de leur nouvel historien.

Depuis longtemps, l'abbé Tourmentin publie sur la maçonnerie des articles, des études qui sont des révélations formelles. Il a voulu rendre sensible et vivante la documentation sur laquelle il s'appuie. D'où, au siège de la Société, 42, rue de Grenelle, la création de ce musée maçonique qui, tous les mercredis, de 3 à 5 heures, sera librement ouvert à ceux qui voudront s'y instruire. Il n'y aura pas de frère tailleur à la porte, nul mot de semestre ne sera exigé.

Dans ce musée, unique au monde, à cette heure et qui représente vingt ans de patientes investigations, on peut suivre, comme en loge, l'initiation à tous les grades : depuis le moment où le profane, enfermé dans le cabinet aux réflexions, est accueilli par l'idée de néant et de la mort, alors que de grimaçants squelettes et de sévères sentences lui disent : « Si la curiosité t'amène

ici, sors ; si tu cherches les distinctions humaines, va-t'en ». Mais le néophyte est prévenu qu'ici tout est truqué, que les épreuves puériles qu'il aura à subir avec, sur les yeux, un bandeau de cuir, qui est là, sont de simples mystifications et qu'après avoir ceint le tablier de l'apprenti et du compagnon, c'est la flamme d'une pipe de lycopode qui lui donnera la lumière maçonique.

Les cordons bleus, chamarrés du rite français ou bordés de rouge du rite écossais, remplissent les premières vitrines et conduisent aux cordons rouges des rose-croix. L'emprunt des emblèmes religieux est alors manifeste, mais l'interprétation est devenue païenne et charnelle. Ce symbolisme s'accroît, se précise, sous le net commentaire de l'abbé Tourmentin, devant les bijoux et les cordons des chevaliers-cadosh et des grands maîtres. Les emblèmes deviennent énergiques : le poignard est le symbole usuel ; l'hydre qu'il s'agit de détruire porte sur ses têtes la couronne et la tiare. Voici dans un document du 18^e siècle, trois lettres : L. D. P. Que signifient-elles ? « Liberté de penser », disent les maçons modernes, ou « Liberté de passer ». Leur sens a été retrouvé par ce patient chercheur, et toute la Révolution de 1789 s'en éclaire dans ses parties sombres. C'est une devise latine : « Lilia pedibus destructa » Foule les lis à tes pieds !

Non, ces oripeaux des processions maçoniques ne prêtent pas à rire ; ils ne prêtent pas à rire, ces cordons de « Souverain juge », de « Grand inquisiteur général », de « Commandeur du grand collège des rites », de « Sublime prince du royal secret ». S'ils mentent à la formule du cabinet des réflexions : « Si tu recherches les distinctions humaines, va-t'en », ils montrent de quelles solides mailles le réseau fatal est tissé.

En douterait-on, ne voudrait-on voir que le biuff et la phraséologie d'un fanatisme à rebours, que l'abbé Tourmentin, étalant une correspondance maçonique authentique, montrerait en quel asservissement sont tenus, par ces serments, en apparence si grotesques, les maîtres du jour.

Comment le sait-il ? Par où pénètre-t-il dans le temple, sur lequel il pleut sans cesse depuis qu'il l'assège ? Rien ne s'y fait dont il ne soit instruit ; pas une planche ne s'y imprime qui ne vienne là ; pas un secret ne s'y colporte dont il ne perçoive l'écho. Il n'est jusqu'au mot de passe, si mystérieux qu'on brûle le papier bleu qui le porte, dont il n'affiche, avec une joie bien légitime, un étourdissant spécimen.

Ce musée, c'est la Maçonnerie dévoilée, dépourvue des prestiges de son mystère, étalée dans le bouffon appareil de sa parodie, devinée et percée à jour.

L'économie à la ferme

L'agriculture doit savoir utiliser et tirer parti de tous les déchets et détritiques qui se produisent de son exploitation ; tout ce qui ne peut être donné aux animaux doit être soigneusement envoyé au tas de fumier.

Toutefois, dans certains cas, les déchets doivent être brûlés pour ne faire directement emploi que de leurs cendres. Tels sont par exemple : les débris de végétaux atteints de maladies parasitaires, les herbes provenant de la coupe d'une tache de luzerne attaquée par la cuscute. Le passage de

ces déchets dans le tas de fumier ne détruirait pas la vitalité des germes du parasite dans le premier cas, ni celle des semences de cuscute dans le second, et l'on conçoit que l'emploi d'un tel fumier aurait pour conséquence directe de salir le sol sur lequel en aurait été fait l'épandage.

La céréale que l'on vient de soumettre à l'opération du battage donne, avec le grain et la paille, des résidus que les cultivateurs sont loin de savoir utiliser. Quelques uns les jettent au tas de fumier, d'autres, et c'est le plus grand nombre, dans le but probable de détruire les graines adventives qu'ils renferment, les transportent sur divers points de leurs terres et y mettent le feu.

L'opérateur qui opère ainsi fait une bien fautive spéculation et commet une grande faute. Cette incinération de balles de céréales produit, en effet, comme résultat définitif, des cendres contenant de l'acide phosphorique, de la potasse, de la chaux et tous produits minéraux qui ont échappé à la combustion. Mais l'azote, le plus important des principes fertilisants contenus dans ces déchets, disparaît avec la matière organique. Or, souvent, les cultivateurs achètent à des prix assez élevés, des chiffons de laine, des débris d'os, des rognures de cuir et de corne, alors qu'ils jettent les balles des céréales.

L'incinération de ces balles constitue donc une pratique défectueuse, une véritable perte pour la culture, alors même qu'on aurait en vue la destruction de mauvaises graines qu'elles renferment, d'autres procédés plus rationnels permettent d'atteindre ce dernier résultat. Dans toute exploitation, l'établissement de composts s'impose pour voir utiliser judicieusement tous les résidus qui y sont produits : balayures, mauvaises herbes, déchets de laines, chiffons, poils. Les balles de céréales y seront introduites en ayant soin de les disposer par couches alternatives avec de la terre et de la chaux vive. Cette dernière se délite et produit dans le tas un échauffement suffisant pour détruire le pouvoir germinatif des graines adventives. Mais il est possible de faire de ces balles et menues pailles un emploi plus judicieux encore. D'une valeur alimentaire aussi grande, sinon supérieure à la paille, elles peuvent constituer pour le bétail un aliment très nutritif, souvent de grande ressource pendant la mauvaise saison. Elles offrent en outre, à cet égard le précieux avantage de se présenter dans un état de division absolument favorable aux fonctions de mastication et de digestion.

Il convient de les faire consommer en mélange avec les aliments aqueux, betteraves, navets, carottes, préalablement coupés en fragments. Donnés isolément les arêtes et tronçons d'arêtes qu'elles renferment pourraient provoquer chez les animaux des inflammations des nombreuses muqueuses de la bouche. Distribuées avec les aliments contenant une proportion d'eau assez élevée, non seulement cet inconvénient disparaît, mais elles servent de correctif à ces mêmes aliments en augmentant la quantité de matière sèche dans une ration qui serait trop aqueuse.

Ainsi donc la pratique de l'incinération des enveloppes de céréales et menues pailles qui les accompagnent est en tous points défectueuse et l'agriculteur qui agit ainsi méconnaît absolument des intérêts véritables.

Il faut ou bien former en compost, ou ce qui est mieux encore, les utiliser à l'alimentation du bétail, ainsi qu'il vient d'être dit. Le nettoyage complet de ces céréales produit